

CHARTRE PAYSAGERE DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES

PROGRAMME D' ACTIONS



TABLE DES MATIERES – PROGRAMME D’ACTIONS

AXE 1 - ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT DES VILLAGES ET VALORISER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ	3
1.1 PARTICIPATION DU PARC NATUREL AU SUIVI DE LA MISE EN PLACE D’OUTILS D’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET D’URBANISME	4
1.2 RÉALISATION D’UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT PLURICOMMUNAL (SDP) À L’ÉCHELLE DES COMMUNES DE BERTOGNE, SAINTE-ODE ET TENNEVILLE	5
1.3 PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON : RECENSEMENTS COMMUNAUX ET MISE EN PLACE DE PROGRAMMES DE RESTAURATION ET DE VALORISATION	6
1.4 AMÉNAGEMENT D’ENTRÉES ET DE SORTIES DE VILLAGES	7
1.5 CAS PARTICULIER : MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT URBANISTIQUE DU HAMEAU DE WIGNY	8
1.6 CAS PARTICULIER : RÉFLEXION SUR LA JONCTION ENTRE LES VILLAGES DE TILLET ET DE GÉROMONT (SAINTE-ODE)	9
1.7 VALORISATION D’UN SITE EMBLÉMATIQUE REGROUPANT LES ATOUTS ÉCOLOGIQUES ET PAYSAGERS DE LA PIERRE SÈCHE	10
1.8 RÉFLEXION SUR L’AVENIR DU PATRIMOINE MONUMENTAL	11
1.9 ÉLABORER DE GUIDES COMMUNAUX DES MATÉRIAUX ET DES TEINTES POUR LES FAÇADES RURALES	12
1.10 RÉALISER UN GUIDE DE RÉFÉRENCE POUR L’AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DES ESPACES PUBLICS DANS LES VILLAGES	13
1.11 AMÉNAGEMENT DE CŒURS DE VILLAGE	14
1.12 INVENTAIRE CARTOGRAPHIQUE DES MURS EN PIERRE SÈCHE ET MISE EN PLACE D’UNE LIGNE DE CONDUITE	15
1.13 CAS PARTICULIER : AMÉNAGEMENT DE L’ANCIENNE SCIERIE RENARD (SAR) À L’ENTRÉE DU VILLAGE DE LAVACHERIE	16
1.14 RÉFLEXION SUR LES PAYSAGES NOCTURNES – « TRAME NOIRE »	17
1.15 VALORISER DAVANTAGE L’EAU SOUVENT ENCORE PRÉSENTE AU CŒUR DES VILLAGES	18
1.16 PROTÉGER LES VILLAS « BELLE-ÉPOQUE »	19
1.17 INCITER LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS À VALORISER LES ABORDS DE LEURS HABITATIONS	20
AXE 2 - PRÉSERVER LA DIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DES PAYSAGES AGRICOLES ET FORESTIERS	21
2.1 ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LA VALORISATION ET L’INTÉGRATION PAYSAGÈRE DE LEURS BÂTIMENTS	22
2.2 FAVORISER DES LISIÈRES DE FEUILLUS EN BORDURE DE PLANTATIONS DE RÉSINEUX	23
2.3 DÉFINIR UNE GESTION PAYSAGÈRE DES VALLÉES	24
2.4 LUTTER CONTRE LE RUISSELLEMENT DIFFUS ET L’ÉROSION HYDRIQUE (COULÉES DE BOUES)	25
2.5 CONSERVER ET RECRÉER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE SUR L’ENSEMBLE DU TERRITOIRE	26
2.6 ENCOURAGEMENT À LA CRÉATION D’ATELIER RURAL DANS LES VILLAGES VIA RÉNOVATION OU CONSTRUCTION	27
2.8 GESTION DURABLE DES PETITES PARCELLES FORESTIÈRES PRIVÉES	29
2.9 SUIVI DES INVENTAIRES DES ARBRES/HAIES REMARQUABLES COMMUNAUX	30
2.9 GESTION MULTIFONCTIONNELLE DES FORÊTS DU PNDO	31
AXE 3 – ENCADRER LA PRÉSENCE ET L’INTEGRATION PAYSAGÈRE DES INFRASTRUCTURES	32
3.1 AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS LE LONG DE ROUTES RÉGIONALES ET COMMUNALES	33
3.2 ENCOURAGER À L’ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES (MOYENNES ET BASSES TENSIONS)	34
3.3 ANTICIPER LE DÉVELOPPEMENT DE PARCS ÉOLIENS SUR LE TERRITOIRE ET LEUR IMPACT SUR LES PAYSAGES	35
3.4 RÉFLEXION ET PRISE DE POSITION SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L’AGRIVOLTAÏQUE	36
3.5 RÉFLEXION SUR LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS (ABRIS BUS, POUBELLE, BULLE À VERRE,...)	37
3.6 MISE EN PLACE D’UN OUTIL D’AIDE À LA DÉCISION CONCERNANT LES ENSEIGNES ET L’AFFICHAGE PUBLICITAIRE	38
3.7 IMPLANTATION D’ANTENNES DE RADIOCOMMUNICATION	39
3.8 RÉPERTORIER LES MOULINS ET LES SITES POTENTIELS AU NIVEAU HYDROÉLECTRIQUE	40
AXE 4 – METTRE EN SCÈNE LE PAYSAGE, UNE RESSOURCE ÉCONOMIQUE À PRÉSERVER ET DÉVELOPPER	42
4.1 RÉOUVERTURES DE POINTS DE VUE	43
4.2 RÉALISATION D’UNE PUBLICATION SUR LES « PLUS BEAUX PAYSAGES » DU PNDO	44
4.3 RANDONNER DANS LE PARC NATUREL DES DEUX OURTHES ?	45
4.4 VALORISATION D’AFFLEUREMENTS ROCHEUX D’ENVERGURE	46
4.5 DÉVELOPPEMENT D’UN CIRCUIT VÉLO "PAYSAGE" RELIANT LES SITES MAJEURS DU TERRITOIRE DU PNDO	47
4.6 OPTIMISER ET DIVERSIFIER LES PRODUITS « PROMENADES » DU TERRITOIRE	48
4.7 L’ART DANS LE PAYSAGE	49
AXE 5 – IMPLIQUER ET SENSIBILISER AUX VALEURS DES PAYSAGES	50
5.1 MIEUX COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS, ACTIVITÉS ET LES OUTILS DU PNDO PAR RAPPORT AUX INSTANCES COMMUNALES, À NOS PARTENAIRES ET AU GRAND PUBLIC	51
5.2 SOUTENIR ET MAINTENIR UNE AGRICULTURE LOCALE ET DURABLE	52
5.3 AMÉLIORER L’ENCADREMENT, LA SENSIBILISATION DES ORGANISATEURS DE CAMPS DE MOUVEMENTS DE JEUNESSE SUR LES VALEURS DU TERRITOIRE	53
5.4 ÉLARGIR L’OFFRE EN ACTIVITÉS ‘NATURE – PAYSAGES’	54
5.5 ORGANISER UN WORKSHOP « PAYSAGES »	55
5.6 CONCEPTION D’UN « OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUES DES PAYSAGES » (OPP) AXÉ SUR L’ÉVOLUTION DES PAYSAGES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	56
ANNEXES : ACRONYMES	57

AXE 1 - ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT DES VILLAGES ET VALORISER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

CADRE DE VIE/BATI/VILLAGES/PATRIMOINE/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



1.1 Participation du Parc naturel au suivi de la mise en place d'outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Paysage - Action 1.2.1

PRIORITÉ :
1

Description :

- Intégrer de manière systématique le Parc naturel comme membre des comités de pilotage/d'accompagnement/de suivi dans le cadre de la réalisation d'outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme : schémas (SDP, SDC, SOL), guides (GCU), modification du plan de secteur,...
- Participation du chargé de mission aux réunions et accompagnement des communes dans le processus de réalisation.

Lien(s) recommandations :

2.2 Mettre en œuvre la charte paysagère :
assurer l'intégration de la Charte et des recommandations paysagères dans les outils et autres documents d'aménagement du territoire et d'environnement

Outil(s) à mobiliser :

Convention avec les 6 communes.

Porteur de l'action :

Communes

Partenaires :

PNDO

Durée :

Continue

Échelle :

Pluricommunale (PNDO)

Sources de financement mobilisables :

Sans objet (frais de personnel PNDO)

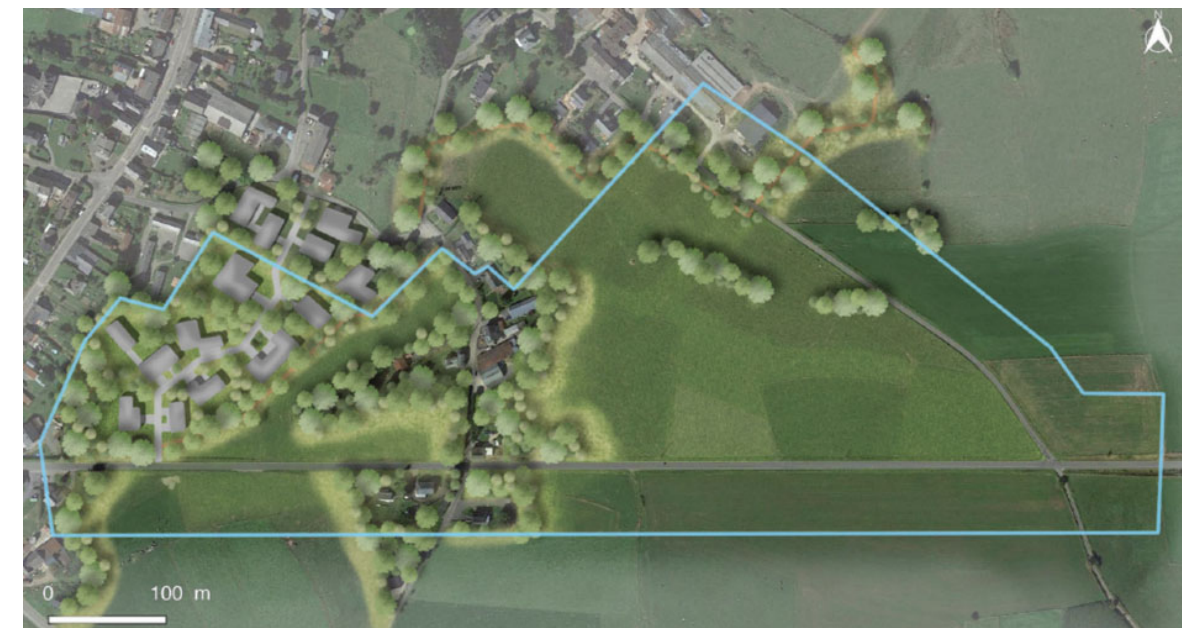

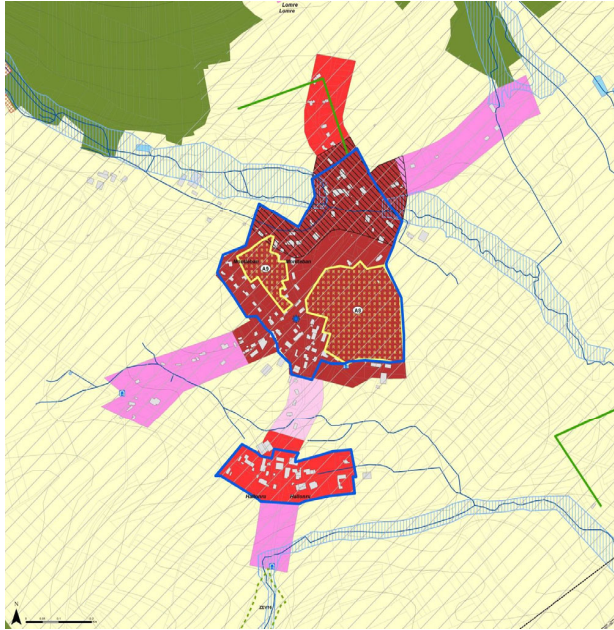


Illustration – Projet de mise en œuvre potentielle d'une ZACC à Bertogne.

	1.2 Réalisation d'un Schéma de Développement Pluricommunal (SDP) à l'échelle des communes de Bertogne¹, Sainte-Ode et Tenneville.	Lien(s) Plan de Gestion PNDO : Mission Paysage - Actions 1.2.2 et 3.1.1	PRIORITÉ : 1
Description : <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre et concertation préalables des trois communes en vue de l'élaboration du SDP. - Décision des conseils communaux de l'élaboration du SDP et de leurs modalités de fonctionnement - Suite du processus d'élaboration du SDP : avant-projet (désignation d'un auteur de projet, mise en place d'un comité d'accompagnement,), évaluation des incidences du schéma sur l'environnement, enquête publique et demandes d'avis, adaptations du projet de SDP, adoption, publication et suivi. - Encadrement et suivi de la démarche par le PNDO. 		Lien(s) recommandations : 2.2 <u>Mettre en œuvre la charte paysagère</u> : assurer l'intégration de la Charte et des recommandations paysagères dans les outils et autres documents d'aménagement du territoire et d'environnement	
Outil(s) à mobiliser : Mise en œuvre du Schéma de Développement Territorial (SDT) Schéma de Développement Pluricommunal (Art D.II.6-7 du CoDT).		Porteur de l'action : Communes de Bertogne, Sainte-Ode et Tenneville	Partenaires : PNDO, SPW Territoire, Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne
Durée : 4-5 ans + suivi	Échelle : Pluricommunale (Bertogne, Sainte-Ode, Tenneville)	 <p style="text-align: center;"><i>SDC de Gouvy – Orientations territoriales à Montleban.</i></p>	
Sources de financement mobilisables² : Subvention de max. 60 % du montant des honoraires (TVAC) de l'auteur de projet, octroyée aux communes pour l'élaboration du SDP. Limitée à un montant total max. de 150.000 € (50.000€ par commune).			

¹ Sous réserve en fonction des décisions prises suite à la fusion de Bastogne et de Bertogne.

² Art D.I.12, al.3 et R.I.12-2 du CoDT.



1.3 Petit Patrimoine populaire wallon : recensements communaux et mise en place de programmes de restauration et de valorisation.

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Dév. rural - Action 8.1.1

PRIORITÉ :
1

Description :

- Etat des lieux des inventaires réalisés ou non dans les communes (tenir compte des éventuelles actions liées à l'appel à projet de l'ancien Ministre Collin).
- Mise en place d'un groupe de volontaires sur chaque commune (en lien avec les CCATM/CLDR)
- Recensement des éléments ou mise à jour de ceux-ci : enquêtes documentaires et recensement du patrimoine in situ, analyse et numérisation, cartographie (en lien avec la base de données de l'AWaP).
- Réunions d'état d'avancement des groupes
- Organiser des manifestations de sensibilisation (visites guidées,...).
- Sélection d'éléments en vue de projets de restauration, rénovation, valorisation et promotion.
- Prise en compte de la biodiversité (croisement avec les données espèces du DEMNA) dans les programmes de restauration (préservation de disjointements en cas de restauration par rejointoyage, aménagement cohérent avec la gestion différenciée ...).
- Rédaction de dossiers en collaboration avec les communes/CCATM/CLDR.

Lien(s) recommandations :

3.9 Assurer efficacement la conservation, l'entretien et la valorisation des éléments du petit patrimoine: toutes les recommandations.

Outil(s) à mobiliser :

Dossier PPPW, Système d'Information Géographique (SIG)

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

AWaP, Cercles historiques, CCATM et/ou CLDR des 6 communes

Durée :

Continue

Échelle :



Pluricommunale (PNDO)

SOURCES DE FINANCEMENT MOBILISABLES :

- Subvention de la Région wallonne pour des travaux d'entretien et de restauration d'un élément du petit patrimoine jusqu'à 7.500 €. Pour les actions collectives de mise en valeur et de promotion, la subvention maximale est 2 500 € (Section 4 - Des actes et travaux sur le PPP).
- Budget pour la réalisation de l'inventaire communal du PPPW (Art. R12-8 ; R43-17) de max.10.000 euros (voir les conditions avec l'AWaP).
- Chantier participatif de restauration (bénévoles).
- Appels à projets ou concours spécifiques à certains organismes ou entreprises (Fondation Roi Baudoin, Fonds de Mécénat d'ING, Fonds InBev-Baillet Latour, Fonds Electrabel ou Loterie Nationale,...).



Chapelle de la Bonne Dame à Sainte-Ode.

	1.4 Aménagement d'entrées et de sorties de villages	Lien(s) Plan de Gestion PNDO : Mission Paysage - Action 2.3.1	PRIORITÉ : 1
Description : <ul style="list-style-type: none"> - Identification de projets potentiels³ sur le territoire afin de créer des effets de porte : aménager les voiries à des fins sécuritaires, redévelopper la relation entre le bâti et l'espace-rue, aménager les paysages et les plantations en bordure de voiries, combiner les aménagements ci-dessus et régir la vitesse. - Concertation avec les communes concernées et le SPW Infrastructures. - Expertise par le service des Aménagements Paysagers du SPW. - Montage des dossiers et demandes de permis d'urbanisme éventuelles. - Réalisation des aménagements paysagers. 		Lien(s) recommandations : 3.2 <u>Entrées et sorties de villages ou de ville</u>	
Outil(s) à mobiliser : Dossiers d'aménagement de voiries		Porteur de l'action : PNDO et Communes	Partenaires : SPW Infrastructures (direction des aménagements paysagers et régies locales), CCATM
Durée : 5-10 ans	Échelle : Villages	 <p data-bbox="1902 1734 2392 1774"><i>Entrée de village de Bertogne.</i></p>	
Sources de financement mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - Subsidés régionaux dans le cadre d'un plan d'investissement communal (taux d'intervention de 60%) - FEDER - Fonds structurels - Plan triennal pour les provinces (programmation 2024-2026) - Projets financés dans le cadre d'une opération de développement rural (si action retenue dans le programme communal). - Autres appels à projets au bénéfice des pouvoirs locaux. 			

³ Quelques suggestions : Bertogne (Salle, Frenet, Longchamps, Givroulle, Mande-Saint-Etienne), Gouvvy (Cherain, Bovigny, Rogery,...), Houffalize (Bonnerue, Tavigny), La Roche-en-Ardenne (Samrée), Sainte-Ode (Aviscourt, Houmont, Tonny), Tenneville (Cens/Trèsfontaine, Erneuville, Ortheuville).



1.5 Cas particulier : maîtriser le développement urbanistique du hameau de Wigny

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Paysage - Action 3.1.1

PRIORITÉ :
1

Description :

- Réunion(s) préalables avec la commune, le SPW Territoire – Direction de Luxembourg et le PNDO.
- Décision du conseil communal pour la réalisation du SOL.
- Désignation d'un auteur de projet agréé pour le schéma et réalisation d'un avant-projet.
- Encadrement et suivi par un comité d'accompagnement.
- Adoption de l'avant-projet par le conseil communal.
- Rédaction d'un rapport sur les incidences environnementales.
- Adaptations éventuelles, validation du projet de SOL, enquête public et demandes d'avis, approbation par le Gouvernement.

Lien(s) recommandations :

- 3.1 Auréoles villageoises
- 3.3 Noyaux villageois anciens
- 3.5 Nouvelles constructions
- 3.6 Lotissements résidentiels et autres zones récentes d'extension d'habitat

Outil(s) à mobiliser :

Schéma d'Orientation Local (SOL) : encadrer l'urbanisation de Wigny (phasage de l'urbanisation, maintien et renforcement de la structure bocagère, préservation des vues paysagères, etc.).

Porteur de l'action :

Commune de Bertogne

Partenaires :

SPW Territoire – Direction de Luxembourg, PNDO

Durée :

5 ans

Échelle :

Village

Sources de financement mobilisables :

- Subside ministériel pour l'élaboration du SOL à concurrence de 60% du montant des honoraires TVAC (max 24.000€) et du rapport sur les incidences environnementales à concurrence de 60% du montant des honoraires TVAC (max 12.000€).
- Appel à projets exemplatifs (subside ministériel futur ?)



Terrains non urbanisés (en rouge) au plan de secteur à Wigny.



1.6 Cas particulier : réflexion sur la jonction entre les villages de Tillet et de Géromont (Sainte-Ode)

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Paysage - Action 2.3.1

PRIORITÉ :
2

Description :

- Concertation avec la commune pour empêcher la conurbation entre les deux entités villageoises et préserver leur identité : créer un effet de porte pour éviter que les deux villages ne forment plus qu'un village linéaire.
- Choix de l'outil à mettre en place et suivi.

Lien(s) recommandations :

- 3.1 Auréoles villageoises
- 3.2 Entrées et sorties de villages ou de ville
- 3.5 Nouvelles constructions
- 3.6 Lotissements résidentiels et autres zones récentes d'extension d'habitat

Outil(s) à mobiliser : Schéma d'Orientation Local (SOL) ou mesures paysagères spécifiques aux zones de développement « tentaculaire » (charges ou conditions lors de l'octroi de permis)

Porteur de l'action :
Commune de Sainte-Ode

Partenaires :
SPW Territoire – Direction de Luxembourg, PNDO

Durée :
5 ans

Échelle :
Village

SOURCES DE FINANCEMENT MOBILISABLES :

- SOL : subside ministériel pour l'élaboration du SOL à concurrence de 60% du montant des honoraires TVAC (max 24.000€) et du rapport sur les incidences environnementales à concurrence de 60% du montant des honoraires TVAC (max 12.000€).
- Plantations paysagères : subventions de la Région wallonne pour la plantation et l'entretien de haies vives, de vergers et d'alignements d'arbres ; budget « conservation de la nature » du PNDO,...
- Appel à projets exemplatifs (subside ministériel futur ?)



Terrains urbanisables dans les deux villages.



1.7 Valorisation d'un site emblématique regroupant les atouts écologiques et paysagers de la pierre sèche

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Dév. rural - Action 8.2
Mission sensibilisation - Action 2.2.1

PRIORITÉ :
1

Description :

- Identification du site adéquat (sur terrain public) en vue d'assurer la protection et la recréation de milieux naturels, la reconstruction du paysage, la reconquête de friches et de terrains abandonnés.
- Proposition d'un projet de réhabilitation et de valorisation (en sous-traitance) en collaboration avec le gestionnaire du site.
- Travaux de restauration écologique et aménagements légers (table-banc, panneaux didactiques,...).
- Gestion pérenne du site et organisation d'activités de démonstration, d'apprentissage et d'échange.
- Sensibilisation ponctuelle (article, soirée d'informations,...).

Lien(s) recommandations :

3.10 Les murs en pierre sèche

Outil(s) à mobiliser :

Permis d'urbanisme éventuel (en fonction de la nature des travaux)

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

Commune concernée, Associations locales (groupement citoyen, syndicat d'initiative, association nature...)

Durée :

2 ans

Échelle :



Site ponctuel

















SOURCES DE FINANCEMENT MOBILISABLES :



Financement possible dans le cadre du projet Interreg Va - Grande Région – Pierre sèche.


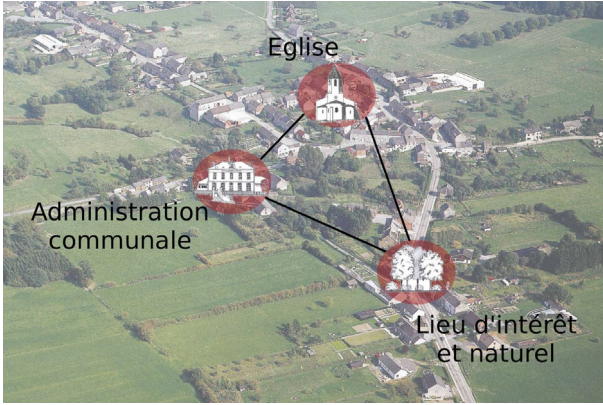


Terrasses en pierre sèche au Deister, La Roche-en-Ardenne.



	1.8 Réflexion sur l'avenir du patrimoine monumental	Lien(s) Plan de Gestion PNDO : <i>Mission Dév. rural – Objectif 8</i>	PRIORITÉ : 1
Description : <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration dans l'organisation d'un colloque « Quel avenir pour nos églises ? ». - Inventaire et identification de sites potentiels sur le territoire. - Trouver et/ou créer les opportunités pour justifier le maintien du patrimoine : réflexion sur la diversification des usages des bâtiments publics (réaffectation): églises accueillant des concerts ou des événements culturels, écoles/presbytères proposant des salles à la location ou d'exposition, des lieux de cultes différents (« plurifonctions ») - Actions de sensibilisation éventuelles. 		Lien(s) recommandations : 2.3 <u><i>Paysages bâtis</i></u> 3.3 <u><i>Noyaux villageois anciens</i></u>	
Outil(s) à mobiliser : /		Porteur de l'action : MUFA	Partenaires : PNDO, Fabriques d'église, IDELUX, Communes, DNF, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, DEMNA et ou Natagora (GT Plecotus).
Durée : Continue	Échelle : Pluricommunale (PNDO)	 <p><i>Eglise de Les Tailles, Houffalize.</i></p>	
Sources de financement mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - Frais de personnel (PNDO) - Dans le cadre du programme d'actions de la MUFA. - Etudes préalables : demander l'avis de scientifiques avant des travaux de restauration ou réaffectation. Aide financière de la Région wallonne à hauteur de 80% du coût total de l'étude TVAC. - Aide financière pour sensibiliser et promouvoir le patrimoine wallon (couvre maximum 60 % des dépenses liées à la réalisation du projet). - Life « vallées ardennaises » : aménagements d'ouvrages d'art en faveur des chauves-souris. 			

	1.9 Élaborer de guides communaux des matériaux et des teintes pour les façades rurales	Lien(s) Plan de Gestion PNDO : Mission paysage – Projet 4.1	PRIORITÉ : 2																				
Description : <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une méthodologie de travail. - Inventaire de terrain en vue de la sélection des teintes et des matériaux. - Réalisation d'une publication explicative à destination des particuliers, des décideurs, promoteurs et architectes. - Suivi technique et validation : représentants communaux, CCATM, MUFA et cellule d'assistance paysagère. 		Lien(s) recommandations : <ul style="list-style-type: none"> 2.3 <u>Paysages bâtis</u> 3.3 <u>Noyaux villageois anciens</u> 3.5 <u>Nouvelles constructions</u> 3.6 <u>Lotissements résidentiels et autres zones récentes d'extension d'habitat</u> 3.11 <u>Cas particulier : les gîtes de grande capacité</u> 																					
Outil(s) à mobiliser : Publications de sensibilisation		Porteur de l'action : PNDO	Partenaires : MUFA, Communes, CCATM, SPW Territoire – Direction de Luxembourg																				
Durée : 2 ans	Échelle : Parc naturel des deux Ourthes	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1555 1163 1768 1192">Schisteuse</th> <th data-bbox="1813 1163 1976 1192">Gréseuse</th> <th data-bbox="2050 1163 2214 1234">Schisto-gréseuse</th> <th data-bbox="2303 1163 2421 1192">Arkose</th> <th data-bbox="2510 1163 2689 1234">Enduits ou badigeons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1605 1272 1718 1302">Schiste</td> <td data-bbox="1857 1272 1932 1302">Grès</td> <td data-bbox="2021 1272 2228 1302">Schiste, grès</td> <td data-bbox="2303 1272 2421 1302">Arkose</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1555 1310 1768 1524"></td> <td data-bbox="1789 1310 2003 1524"></td> <td data-bbox="2021 1310 2234 1524"></td> <td data-bbox="2258 1310 2472 1524"></td> <td data-bbox="2496 1310 2709 1524"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1576 1629 1748 1659">Gris-moyen</td> <td data-bbox="1828 1629 1970 1659">Gris-brun</td> <td data-bbox="2036 1612 2220 1684">Gris-moyen, gris-brun</td> <td data-bbox="2288 1629 2430 1659">Gris-brun</td> <td data-bbox="2555 1629 2644 1659">Blanc</td> </tr> </tbody> </table> <p data-bbox="1798 1787 2504 1816"><i>Quelques exemples de tonalités identitaires.</i></p>		Schisteuse	Gréseuse	Schisto-gréseuse	Arkose	Enduits ou badigeons	Schiste	Grès	Schiste, grès	Arkose							Gris-moyen	Gris-brun	Gris-moyen, gris-brun	Gris-brun	Blanc
Schisteuse	Gréseuse	Schisto-gréseuse	Arkose	Enduits ou badigeons																			
Schiste	Grès	Schiste, grès	Arkose																				
																							
Gris-moyen	Gris-brun	Gris-moyen, gris-brun	Gris-brun	Blanc																			
Sources de financement mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - Subvention annuelle du SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie pour le PNDO (missions aménagement du territoire et paysage). - Dans le cadre du programme d'actions de la MUFA. 																							

	1.10 Réaliser un guide de référence pour l'aménagement et la gestion des espaces publics dans les villages	Lien(s) Plan de Gestion PNDO : Mission paysage Actions 1.1.3 et 2.3.2	PRIORITÉ : 2
Description : <ul style="list-style-type: none"> - S'inspirer de la démarche lancée sur la commune de Tenneville (charte via ODR) ainsi que des guides des espaces publics en milieu rural de la FRW et celui de la CPDT « Aménager les espaces publics wallons ». - Adaptations au territoire du Parc naturel - Repérages de terrain sur l'ensemble des six communes. - Rédaction et mise en page d'un document de synthèse : guide, charte, ligne de conduite...à déterminer. Approche globale visant à la requalification et la valorisation de ces espaces en tenant compte des effets du changement climatique : cheminements, transitions public/privé, enfouissement du réseau électrique, mobilier urbain, éclairage public, attractivité de certains points d'intérêt, place privilégiée au végétal... - Promouvoir des actions pilotes de reconquête de cœur de village, organiser des visites d'exemples réussis 		Lien(s) recommandations : 2.3 <u>Paysages bâtis</u> : Au sein des villages, aménager les espaces publics et privés de manière à favoriser la biodiversité et le paysage. Maintenir les éléments naturels existants.	
Outil(s) à mobiliser : Charte urbanistique / ligne de conduite		Porteur de l'action : FRW	Partenaires : PNDO, MUFA, Communes, CCATM, SPW Territoire – Direction de Luxembourg
Durée : 3 ans	Échelle : Pluricommunale (PNDO)	 <p><i>Exemple de projet d'aménagement : espace au centre de Houmont.</i></p>	
Sources de financement mobilisables : - Frais de personnel (PNDO + FRW).			

	1.11 Aménagement de cœurs de village	Lien(s) Plan de Gestion PNDO : <i>Mission paysage - Action 3.1.1</i>	PRIORITÉ : 2
Description : <ul style="list-style-type: none"> - Sélections de villages potentiels⁴ en concertation avec les communes : identifier les lieux propices ayant un intérêt en termes de conservation d'espace ouvert pour l'élaboration de projets d'espace public en fonction des besoins et des caractéristiques de l'emplacement, tout en tenant compte de leur intégration paysagère et des effets du changement climatique : aménagement de placettes, espaces de pause et de loisirs, mobiliers pour enfants, etc. - Sur base du guide de référence en matière d'espaces publics (action 1.10), proposer différents aménagements pour chaque projet. - Collaborer avec des écoles/facultés d'architecture et du paysage afin d'envisager des micro-études sur des projets d'aménagement potentiels (workshop, TFE,...). - Validations par la commune concernée et par le SPW Territoire (Luxembourg). - Marché public pour désigner un maître d'œuvre - Permis d'urbanisme et suivi des travaux 		Lien(s) recommandations : <ul style="list-style-type: none"> 2.3 <u>Paysages bâtis</u> 3.1 <u>Auréoles villageoises</u> 3.3 <u>Noyaux villageois anciens</u> 	
Outil(s) à mobiliser : <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers d'aménagement de voiries - Permis d'urbanisme 		Porteur de l'action : Commune(s)	Partenaires : FRW, PNDO, CCATM, SPW Territoire - Direction de Luxembourg, Hautes écoles et Universités
Durée : 8-10 ans	Échelle : Pluricommunale (PNDO)	<div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;"><i>Renforcer l'identité villageoise en mettant en valeur certains espaces et en tenant compte de la localisation des éléments fédérateurs.</i></p>	
Sources de financement mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - Opérations de développement rural - Fonds régional pour les Investissements publics : subventions à certains investissements d'intérêt public - Subside pour l'aménagement d'un espace vert public (2500€ pour les communes) 			

⁴ Quelques suggestions : Bertogne (Bertogne,...), Gouvy (Langlire, Rogery), Houffalize (Les Tailles, Wibrin), La Roche-en-Ardenne (Herlinval, Samrée), Sainte-Ode (Samrée, Sprimont, Tillet), Tenneville (Cens).

	1.12 Inventaire cartographique des murs en pierre sèche et mise en place d'une ligne de conduite.	Lien(s) Plan de Gestion PNDO : Mission Dév. rural – Projet 8.2	PRIORITÉ : 2
Description : <ul style="list-style-type: none"> - Continuer le travail entrepris dans le projet Interreg V « Pierre sèche » relatif à un inventaire cartographique via un système d'information cartographique. - Liens avec l'inventaire du PPPW (Action 1.3). - Elaboration d'une ligne de conduite visant à la protection, la valorisation et la restauration des éléments. - Proposition de mesures de gestion pour des zones identifiées comme prioritaires - Protection accrue de certains ensembles répertoriés⁵ - Travail avec les services d'urbanisme des communes pour la sensibilisation des propriétaires et nouveaux arrivants à la préservation de leurs murs ou à la construction de nouveaux dans les règles de l'art (brochure d'accueil/sensibilisation) - Réflexion sur un système de récupération et de réutilisation des pierres d'œuvre lors des démolitions. - Suivi de chantiers et de projets de restauration (Sertomont, Deister,...) 		Lien(s) recommandations : 3.10 Cas particulier : les murs en pierre sèche.	
Outil(s) à mobiliser : Ligne de conduite, Système d'information géographique (SIG), inventaire communal (patrimoine – MB 05.12.2019 annexe 2, Catégories d'éléments du PPPW, 15.11 Les murs en pierres sèches – 17.5 Cabanes en pierres sèches).		Porteur de l'action : PNDO	Partenaires : Communes, FRW, CLDR
Durée : En continu	Échelle : Pluricommunale (PNDO)	 <p style="text-align: center;"><i>Terrasses de Wibrin à Houffalize.</i></p>	
SOURCES DE FINANCEMENT MOBILISABLES : <ul style="list-style-type: none"> - En partie dans le cadre du projet Interreg Va Pierre sèche mené par le PNDO. - Frais de personnel (PNDO). 			

⁵ Exemples : cœur de ville de Houffalize, cœur de ville de La Roche-en-Ardenne, mur de soutènement routier de La Démolition entre Gouvy et Houffalize, etc.



1.13 Cas particulier : aménagement de l'ancienne scierie Renard (SAR) à l'entrée du village de Lavacherie

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Paysage - Action 2.3.1

PRIORITÉ :
2

Description :

- Concertation avec la commune, la DGO4 et IDELUX afin d'envisager l'aménagement du site (vaste zone à l'abandon : terrain vague avec dépôts divers et bâtiments) : assainissement et réflexion pour le réaménagement de la zone (réaffectation en habitat ? en partie en zone d'activités ? zone naturelle à l'approche de l'Ourthe occidentale).
- Prise de décision pour la réalisation d'un Schéma d'Orientation Local sur l'ensemble de la zone.
- Procédure de mise en œuvre du SOL : avant-projet, RIE, consultation et adoption.

Lien(s) recommandations :

- 3.1 Auréoles villageoises
- 3.3 Noyaux villageois anciens
- 3.5 Nouvelles constructions
- 3.6 Lotissements résidentiels et autres zones récentes d'extension d'habitat

Outil(s) à mobiliser :

Schéma d'Orientation Local (SOL) : aménager ce site désaffecté afin de marquer positivement l'entrée/la sortie du village.

Porteur de l'action :

Commune de Sainte-Ode

Partenaires :

IDELUX, SPW Territoire – Direction de Luxembourg, PNDO

Durée :

5 ans

Échelle :



Village



Sources de financement mobilisables :



Subside ministériel pour l'élaboration du SOL à concurrence de 60% du montant des honoraires TVAC (max 24.000€) et du rapport sur les incidences environnementales à concurrence de 60% du montant des honoraires TVAC (max 12.000€)



Bâtiments (à droite) de l'ancienne scierie

	1.14 Réflexion sur les paysages nocturnes – « Trame noire ».	Lien(s) Plan de Gestion PNDO : Mission Paysage - Projet 2.3	PRIORITÉ : 2
Description : <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'outils à destination des communes (cahier technique, ligne de conduite, exemples concrets d'expériences réussies ...) - Formations, sensibilisation des élus communaux et des citoyens à cette thématique méconnue. - Création d'un label « Villes et villages étoilés en Wallonie ». - Cartographie de la trame noire. - Proposition de mesures de gestion liées aux zones identifiées comme prioritaires. - Aide aux communes pour la mise en œuvre de la charte « Province de Luxembourg, ciel étoilé ». - Conseil personnalisé aux communes pour les projets d'éclairage public (remplacement des luminaires par du LED voire de l'éclairage intelligent), la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux, l'éclairage de tout nouveau projet urbanistique (lotissement, zoning, place de village,...) - Conseil aux privés 		Lien(s) recommandations : 5.2.10 Éclairage public	
Outil(s) à mobiliser : Charte urbanistique / ligne de conduite / Charte province Lux, ciel étoilé / Cahiers techniques		Porteur de l'action : Fédération des PN	Partenaires : PNDO, ASCEN, DEMNA, Communes, gestionnaires du réseau (Ores, Resa).
Durée : En continu	Échelle : Pluricommunale (PNDO)	 <p style="text-align: center;"><i>Eclairage LED sur la E25.</i></p>	
Sources de financement mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - Montage d'un projet pour engager 1 personne pendant 2 ans pour lancer le projet (celui-ci ne devrait pas nécessiter de financement supplémentaire mais plutôt générer des diminutions de dépenses publiques). - Frais de personnel PNDO 			

	1.15 Valoriser davantage l'eau souvent encore présente au cœur des villages.		Lien(s) Plan de Gestion PNDO : /	PRIORITÉ : 2
Description : <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des sources et cours d'eau au sein ou à proximité des villages : placement de panneau identifiant les cours d'eau (inventaire préalable des cours d'eau encore non nommés). - Installation de panneaux didactiques (sources de l'Ourthe sur Gouvy par exemple) - Valorisation et restauration éventuelle du petit patrimoine lié à l'eau (abreuvoir, fontaine, etc.) en tenant compte de l'inventaire réalisée dans l'action 1.3. - Actions de sensibilisation sur les richesses liées à l'eau, la biodiversité et son histoire. 			Lien(s) recommandations : 4.3.1 <u>Ruisseaux et rivières</u> 4.3.2 <u>Etangs et autres plans d'eau</u>	
Outil(s) à mobiliser : Installation de mobiliers – Projets de restauration		Porteur de l'action : Contrat de Rivière Ourthe	Partenaires : PNDO, Communes	
Durée : En continu	Échelle : Pluricommunale (PNDO)	 <p style="text-align: center;"><i>Fond de Chabrehez, Houffalize.</i></p>		
Sources de financement mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - Programme d'actions CRO - Chantier participatif de restauration - Subvention de la Région wallonne pour des travaux d'entretien et de restauration d'un élément du petit patrimoine jusqu'à 7.500 € HTVA. - Appels à projets ou concours spécifiques à certains organismes ou entreprises (Fondation Roi Baudoin, le Fonds de Mécénat d'ING, le Fonds InBev-Baillet Latour, le Fonds Electrabel ou encore la Loterie Nationale,...). 				

	1.16 Protéger les villas « Belle-époque ».		Lien(s) Plan de Gestion PNDO : Mission Paysage - Action 1.1.3	PRIORITÉ : 3
Description : <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un inventaire des bâtiments existants sur le territoire : travail de terrain et cartographie (La Roche-en-Ardenne, Gouvy, Lavacherie, Celly,...). - Mettre en place une ligne de conduite visant à leur protection - Intégrer les éléments retenus dans l'inventaire du patrimoine culturel immobilier (en cours de mise à jour) et le cas échéant, proposition de classement d'un ou plusieurs bâtiments. 			Lien(s) recommandations : <u>3.7.2 Habitat de type villa « belle époque » faisant référence à l'éclectisme (antérieur à 1950)</u>	
Outil(s) à mobiliser : Ligne de conduite, Système d'Information Géographique (SIG)		Porteur de l'action : PNDO (stagiaire ?)	Partenaires : AWaP, Communes	
Durée : 2 ans	Échelle : Pluricommunale (PNDO)	 <p data-bbox="1783 1692 2519 1732"><i>Exemple de bâtiment à La Roche-en-Ardenne.</i></p>		
Sources de financement mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - Frais de personnel (PNDO) – envisager un stagiaire. 				



1.17 Inciter les propriétaires privés à valoriser les abords de leurs habitations

**Lien(s) Plan de Gestion
PNDO : Mission
paysage - Action 2.3.2**

**PRIORITÉ :
3**

Description :

- Mettre en place un appel à projets ou un concours visant à la valorisation des façades, les abords d'habitations privées,... en lien avec des actions en faveur de la biodiversité.
- Inciter à préserver les murs en pierre sèche aux abords des maisons et au cœur des villages quand ils sont présents (caractérisation de certains villages et noyaux urbains du PNDO).

Lien(s) recommandations :

- 3.3 Noyaux villageois anciens
- 3.4 Noyaux urbains : La Roche-en-Ardenne, Houffalize et Gouvy.
- 3.5 Nouvelles constructions
- 3.8 Espaces jardinés et usoirs

Outil(s) à mobiliser :

Concours – Appel à projets

Porteur de l'action :

MUFA

Partenaires :

PNDO, Fédération horticole du Luxembourg, Adalia 2.0 ASBL

Durée :

1 an (par commune)

Échelle :

Commune

Sources de financement mobilisables :

- Subside(s) communal(aux) type concours communal(aux) « façades et jardins fleuris naturels de préférence » ou prime d'aide à la rénovation et à l'embellissement extérieur d'habitations.
- Appels à projets ou concours spécifiques à certains organismes ou entreprises (Fondation Roi Baudoin, le Fonds de Mécénat d'ING, le Fonds InBev-Baillet Latour, le Fonds Electrabel ou encore la Loterie Nationale,...).



Exemple à Beho.

**AXE 2 - PRÉSERVER LA DIVERSITÉ ET LA QUALITÉ
DES PAYSAGES AGRICOLES ET FORESTIERS**

AGRICULTURE/FORÊT/PATRIMOINE NATUREL



2.1 Accompagner les agriculteurs dans la valorisation et l'intégration paysagère de leurs bâtiments

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Pat. Naturel - Action 3.1.3
Mission Paysage - Action 2.3.1

PRIORITÉ :
1

Description :

- Proposition des conseils personnalisés pour aider les agriculteurs dans leur projet.
- Organiser des activités de sensibilisation spécifiques : conférences et formations.
- Visites de projets exemplatifs sur le territoire ou en dehors.
- Promouvoir certains projets d'intégration paysagère et architecturaux existants : appel à projet pour valoriser un/des siège(s) d'exploitation existant(s) ?
- Organiser des campagnes de plantations et d'entretien dédiées aux agriculteurs.

Lien(s) recommandations :

5.2.4 Hangars, étables et autres équipements agricoles récents

Outil(s) à mobiliser :

Visites de terrain, outils de sensibilisation

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

FWA, SPW Agriculture, Commission Consultative Locale de la Gestion de l'Agriculture (La Roche, Tenneville, Gouvy)

Durée :

En continu

Échelle :

Pluricommunale (PNDO) – exploitations agricoles du territoire

Sources de financement mobilisables :

- Frais de personnel (PNDO)
- Subvention conservation de la nature (PNDO) : opérations de plantations de haies champêtres et d'arbres isolés auprès des agriculteurs.



Exploitation agricole à Cherain, Gouvy.



2.2 Favoriser des lisières de feuillus en bordure de plantations de résineux

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Pat. Naturel
Projets 3.1 et 3.3

PRIORITÉ :
1

Description :

- Promouvoir la plantation de lisières forestières feuillues et étagées.
- Campagnes de plantations par commune.
- S'assurer de leur « bon entretien » : actions de sensibilisation pour des modes d'entretien des lisières en faveur de la biodiversité auprès des propriétaires forestiers et agricoles.

Lien(s) recommandations :

4.1.6 Résineux en bordure de parcelles agricoles
4.2.2 Lisières de massifs boisés

Outil(s) à mobiliser :

Permis d'urbanisme (éventuel), normes de gestion pour favoriser la biodiversité dans les bois soumis au régime forestier, guide de gestion Natura 2000.

Porteur de l'action :
PNDO

Partenaires :

Natagriwal, Natagora, DNF, communes

Durée :

En continu

Échelle :

Sites spécifiques

Sources de financement mobilisables :

- Méthodes agro-environnementales et Climatiques (MAEC).
- Subvention à la plantation dans le cadre du Réseau Wallonie Nature « La Nature partout par tous ».
- Subvention « conservation de la nature » (PNDO).



Exemple de lisière feuillue.



2.3 Définir une gestion paysagère des vallées

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Pat. Naturel
Projets 2.2 et Action 4.3.1

PRIORITÉ :
1

Description :

- Actions de restauration d'habitats et/ou d'espèces Natura 2000 (ex : prairies alluviales, aulnaies alluviales, création de mares,...).
- Sensibilisation des propriétaires publics et privés pour une meilleure gestion des plaines alluviales, notamment via les méthodes agro-environnementales (fauchage par les agriculteurs, encouragement des herbages, suppression des monocultures de résineux).
- Réouvertures de points de vue embroussaillés (voir action 4.1).
- Valoriser de certains sites investis par les castors et continuer le travail de sensibilisation.

Lien(s) recommandations :

- 4.3.1 Ruisseaux et rivières
- 4.3.3 Zones humides et plaines alluviales

Outil(s) à mobiliser :

Guide de gestion Natura 2000, Plan de gestion site Natura 2000 BE34032, actions de sensibilisation,...

Porteur de l'action :

PNDO - Life intégré et Vallée ardennaise

Partenaires :

Natagriwal, CRO, DNF, Natagora, CLDR Gouvy, Natagora, DEMNA

Durée :

En continu

Échelle :

Pluricommunale (PNDO)

Sources de financement mobilisables :

- Life - Structure écologique principale (Natura 2000, SGIB) : subventions à la restauration d'habitats et/ou d'espèces Natura 2000.
- Personnel du PNDO via le Life vallée ardennaises et/ou le Life intégré (mise en œuvre du plan de gestion du site Natura 2000 BE34032)
- PCDR Gouvy



Fonds de vallée à proximité d'Alhoumont, Houffalize.



**2.4 Lutter contre le ruissellement diffus et l'érosion hydrique
(coulées de boues)**

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Pat. Naturel - Action
3.1.2 Mission Dév. Rural - Action
7.1.3

PRIORITÉ :
1

Description :

- Plantations et politique d'entretien sur propriétés communales (haies, vergers, alignement d'arbres, aménagement de sentiers forestiers)
- Encourager des projets agroforestiers avec les agriculteurs sur certains terrains potentiels : réunion d'information, visites de fermes pilotes agroforestières, réalisation de projets pilotes (diagnostic, chantier et suivi).
- Campagne de sensibilisation sur la problématique de la dégradation des sentiers/chemins forestiers : rappel des réglementations en vigueur, organisation de journée de démonstration, information sur les périodes d'exploitation idéales...

Lien(s) recommandations :

- 4.1.1 Pâtures, prés de fauche et cultures
- 4.1.7 Chemins agricoles et bords de route
- 4.2.5 Chemins forestiers et bords de route

Outil(s) à mobiliser :

Porteur de l'action :
PNDO

Partenaires :

CRO, Communes, Natagriwal, DNF, Natagora, AWAF, Tousàpied, GISER

Durée :

En continu

Échelle :



Pluricommunale (PNDO)

Sources de financement mobilisables :

- Aménagement foncier ?
- Subsidés à la plantation et à l'entretien
- Subsidés à l'entretien destinés aux agriculteurs : Mesure agroenvironnementales et climatiques (MAEC)
- Frais de personnel (PNDO)



Plateau agricole à proximité d'Erneuville, Tenneville.

	2.5 Conserver et recréer le maillage écologique sur l'ensemble du territoire	Lien(s) Plan de Gestion PNDO : <i>Mission Pat. Naturel - Action 3.3.1</i>	PRIORITÉ : 1
Description : <ul style="list-style-type: none"> - Identification de zones potentielles (inventaire de terrain et cartographie) et réalisation d'un schéma de plantations - Mise en place d'un traité transfrontalier (avec le Grand-Duché) pour assurer une continuité dans la gestion et l'entretien du maillage écologique. 		Lien(s) recommandations : <i>2.4 <u>Paysages naturels, forestiers et agricoles</u> : Associer les pratiques agricoles et forestières actuelles au maintien et au développement de la biodiversité.</i>	
Outil(s) à mobiliser : Mise en œuvre de la trame verte et bleue (méthodologie pour cartographier) – voir avec la fédération des PN.		Porteur de l'action : Fédé PN	Partenaires : Communes PNDO et voisines, DNF, PN OUR, Natagora, DNF
Durée : 3 ans	Échelle : Pluricommunale (PNDO)	 <p style="text-align: center;"><i>Labours à Cherain, Gouvy.</i></p>	
Sources de financement mobilisables : Fédération des Parcs naturels de Wallonie.			



2.6 Encouragement à la création d'atelier rural⁶ dans les villages via rénovation ou construction

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Paysage – Projet 2.3 et Objectif 3

PRIORITÉ :
2

Description :

- Réflexion et concertation en CLDR afin de rédiger une fiche-projet : choix de l'emplacement (terrain ou bâtiment), construire ou réhabiliter un bâtiment existant, conception et travaux.
- Gestion communale (location par l'entrepreneur).

Lien(s) recommandations :

3.3 Noyaux villageois anciens
5.2.5 Parcs d'activité économique et bâtiments commerciaux

Outil(s) à mobiliser :

PCDR (lot 3 – Houffalize et Tenneville)

Porteur de l'action :

FRW

Partenaires :

PNDO

Durée :

10 ans

Échelle :

Village

Sources de financement mobilisables :

Financement dans le cadre d'une opération de développement rural : 80% du coût total est financé par le Développement rural pour les premiers 500.000 €, puis à hauteur de 50% pour le solde restant. Les coûts sont de plusieurs natures : achat du terrain ou du bâtiment, honoraires de l'architecte, construction du bâtiment ou réfection d'un bâtiment existant, aménagement des abords et des chemins d'accès.



Atelier rural de Bertogne

⁶ Bâtiment communal pouvant accueillir une ou plusieurs entreprises au sein d'une commune rurale.



2.7 Réflexion sur la culture de sapins de Noël

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Pat. Naturel – Projets
5.1, 5.2 et 5.3

PRIORITÉ :
2

Description :

- Mettre à jour le cadastre des cultures sur base d'orthophotoplans récents, en complément d'une vérification sur le terrain
- Réaliser une ligne de conduite (distance minimale entre cultures/habitations, éviter pose de clôture en opposition avec couloir écologique,...).
- Promouvoir les pratiques durables : soutien de la filière « bio » (en cours de développement), mise en place d'une prime pour les plantations de petites superficies avec nettoyage mécanique (et pas chimique) ou pâturage de moutons, fertilisants plus naturels,...

Lien(s) recommandations :

4.1.2 Cultures de sapins de Noël

Outil(s) à mobiliser :

Ligne de conduite, Chartes existantes (?), voir avec les PNHSFA et PNAM (projet en cours)

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

Province, Union Ardennaise des Pépiniéristes, DNF et Communes

Durée :

3 ans

Échelle :

Pluricommunale (PNDO)

Sources de financement mobilisables :

- Frais de personnel (PNDO)





2.8 Gestion durable des petites parcelles forestières privées

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Pat. Naturel – Objectif 7

PRIORITÉ :
2

Description :

- Informer les petits propriétaires privés sur les aides disponibles pour la plantation de feuillus (que ce soit en zone agricole ou en zone forestière), aux avantages d'une gestion concertée avec les propriétaires de parcelles voisines, à la résilience face aux impacts du changement climatique dans les milieux forestiers,...
- Inciter à l'entretien et à la valorisation des parcelles concernées, ou à la vente, l'échange, la location et à la mise à disposition des parcelles à un tiers intéressé pour la valoriser.
- Susciter le développement de la filière bois locale et la valorisation de la production locale de bois privée (conjointement avec la production publique).
- Travaux de débardage : promouvoir l'utilisation de la traction animale pour une meilleure protection des sols.

Lien(s) recommandations :

- 4.2.1 Couverture boisée
- 4.2.2 Lisières de massifs boisés
- 4.2.3 Monocultures de résineux

Outil(s) à mobiliser : Voir avec la SRFB et RND

Porteur de l'action :
CAPFB

Partenaires :
DNF, PNDO, RND, SRFB

Durée :
3 ans

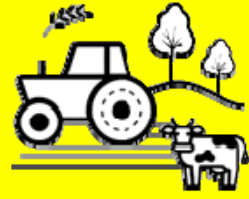
Échelle :
Pluricommunale (PNDO)

Sources de financement mobilisables :

- Via financement CAPFP.
- Projet pilote : prime provinciale à l'utilisation du cheval de trait.
- Prime provinciale à la plantation (et au suivi des régénérations) de sur des parcelles mises à blanc et non reboisées depuis plus de 4 ans.



Depuis « Les Crestelles » à Maboge.



2.9 Suivi des inventaires des arbres/haies remarquables communaux

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
/

PRIORITÉ :
2

Description :

- Suivi, inventaire et cartographie (selon les conditions de l'article D.IV.4, 12° du CoDT)
- Replantation d'arbres isolés dans le but de les voir évoluer vers un statut « d'arbre remarquable ».

Lien(s) recommandations :

- 4.1.4 Arbres de position
- 4.1.5 Alignements d'arbres et de haies

Outil(s) à mobiliser :

Formulaire arbre/haie remarquable, Système d'information géographique (SIG)

Porteur de l'action :

CCATM du territoire

Partenaires :

PNDO, DNF

Durée :

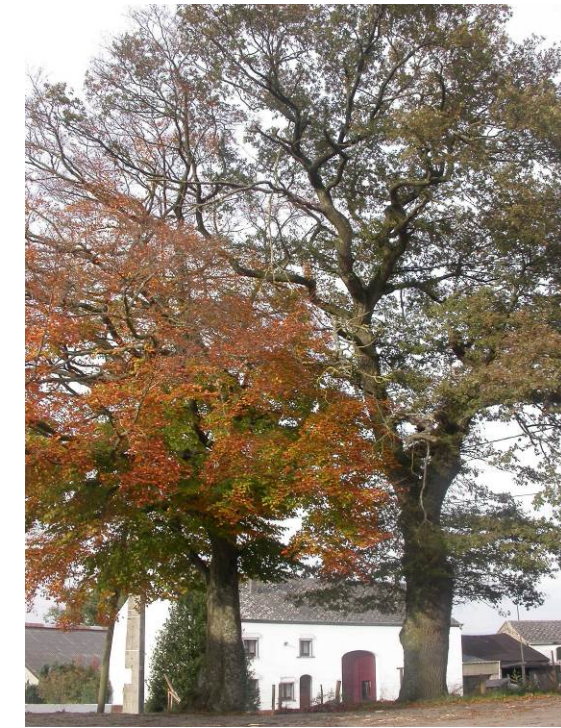
3 ans

Échelle :

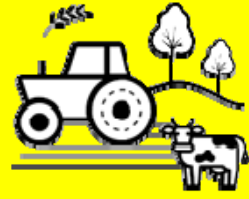
Pluricommunale (PNDO)

Sources de financement mobilisables :

Dans le cadre des missions des CCATM + frais personnel (PNDO)



Arbres remarquables



2.9 Gestion multifonctionnelle des forêts du PNDO

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Sensibilisation
Projet 1.2 et Objectif 4

PRIORITÉ :
3

Description :

Mettre en place une plateforme de dialogue et d'échange d'idées entre les propriétaires, les exploitants forestiers, les administrations (dont le DNF), les GAL, les Parcs naturels, les associations locales, les acteurs touristiques, les chasseurs...

Lien(s) recommandations :

4.2.1 Couverture boisée

Outil(s) à mobiliser : Workshop – Séminaire – Colloque

Porteur de l'action :
PNDO ou massif forestier ?

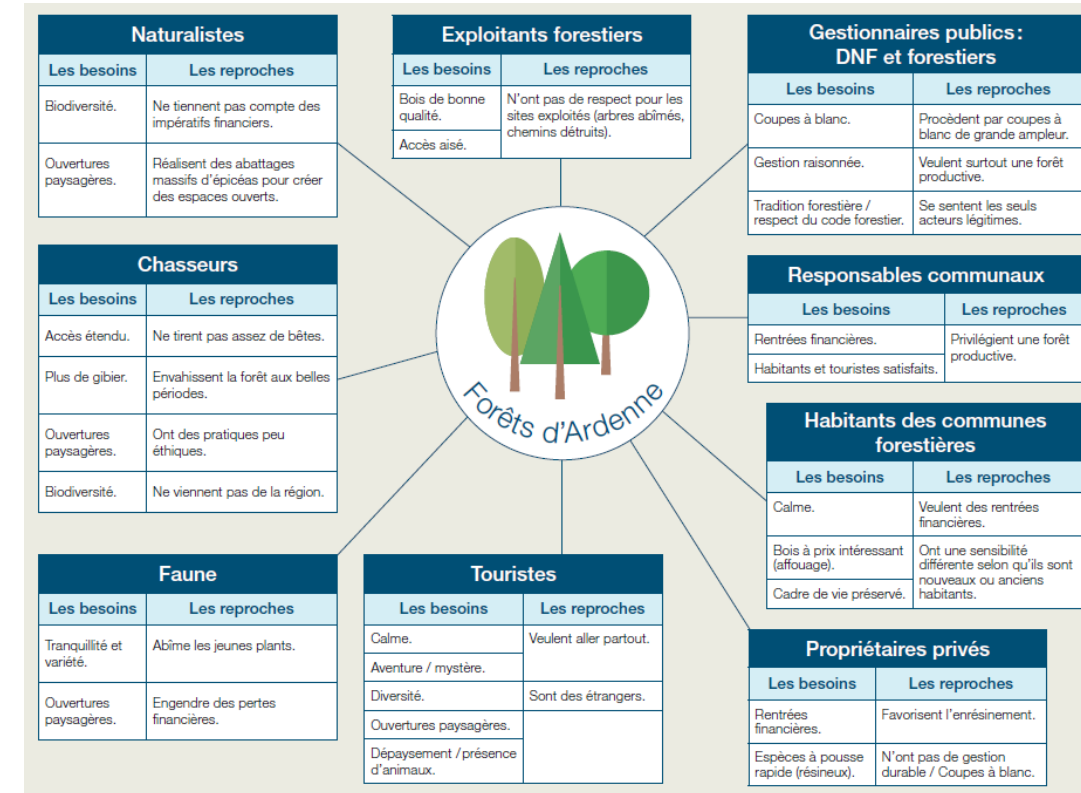
Partenaires :
Acteurs liés à la forêts (voir schéma).

Durée :
En continu

Échelle :
Pluricommunale (PNDO)

Sources de financement mobilisables :

- Office Economique Wallon du Bois



**AXE 3 – ENCADRER LA PRÉSENCE ET L'INTEGRATION PAYSAGÈRE
DES INFRASTRUCTURES**

INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET AUTRES / EQUIPEMENTS IMPORTANTS



3.1 Aménagements paysagers le long de routes régionales et communales

**Lien(s) Plan de Gestion
PNDO :**
Mission Paysage - Projet
2.3

PRIORITÉ :
1

Description :

Concerne les abords paysagers le long des routes peuvent se présenter sous diverses formes relatives aux plantations (arbres et arbustes isolés ; arbres et arbustes groupés ; arbres et arbustes faisant partie d'une allée ou d'une haie ; massifs boisés ; zones enherbées ; plantations d'agrément), aux ouvertures paysagères et aux équipements routiers. Lien avec l'action 1.11 : cœurs de village.

Projets potentiels (routes régionales) :

- N68 (vallée du Glain) : Gestion écologique (borde N2000) + traitement affichage publicitaire (cf. fiche Programme Paysage)
- N3 (Entrée Houffalize) : marquer l'entrée, ouverture paysagère vers le centre,...
- N860 (La Roche-en-Ardenne) : plan de plantations aux entrées de ville et plus particulièrement au niveau des campings (Villez et Vecpré)
- N89 (Fagnes entre Samrée-Chabrehez) : mise en valeur? Traitement paysager (cf. fiche Programme Paysage)
- Entrées de Bertogne (N826-34) : minimiser l'importance de la voirie et renforcer l'image du village
- N89 (Champlon-St Hubert) : amélioration de la qualité paysagère (bande centrale végétalisée ? ... ?)
- N848 (ruisseau Fays - Magerotte SGIB) : traitement écologique
- N829 (Orti) : mise en valeur?
- N4 Tenneville : master plan sur les zones latérales et les zones visibles depuis l'axe routier de la N4, particulièrement à la Barrière de Champlon et dans la traversée de Tenneville

Projet potentiel (route communale) : Buret-Hachiville : prolongation des alignements d'arbres du côté belge jusqu'à hauteur du RAVeL,...

Lien(s) recommandations :

- 5.1.1 Autoroute, Nationale N4 et voiries régionales
- 5.1.2 Voiries locales et bords de route

Outil(s) à mobiliser :

Circulaire bords de route

Porteur de l'action :

District(s) concerné(s) – Routes du Luxembourg.

Partenaires :

PNDO, SPW Mobilité Infrastructures - Direction des Aménagements Paysagers et Commune concernée(s)

Durée :

En fonction des projets (3-5 ans)

Échelle :



Sites et tronçons ponctuels sur le territoire du Parc



Sources de financement mobilisables :

- Aménagements via financement district provincial
- Etudes éventuelles de requalification via SPW Mobilité-Infrastructures



N68 à Honvelez, Gouvy.

	<p align="center">3.2 Encourager à l'enfouissement des lignes électriques (moyennes et basses tensions)</p>	<p align="center">Lien(s) Plan de Gestion PNDO : Mission Paysage - Action 2.3.2</p>	<p align="center">PRIORITÉ : 1</p>
<p>Description :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre des démarches auprès de Elia pour favoriser l'enfouissement des lignes électriques moyenne tension sur le parc naturel. - Pour tout projet d'aménagement à proximité/au cœur des villages ainsi que dans les périmètres d'intérêt paysager, recommander l'enfouissement systématique des lignes basse tension. 		<p>Lien(s) recommandations : 5.2.1 Lignes haute-tension et basse-tension</p>	
<p>Outil(s) à mobiliser : Suivi permis d'urbanisme et des outils d'aménagement du territoire</p>		<p>Porteur de l'action : PNDO</p>	<p>Partenaires : Elia, Communes</p>
<p>Durée : En continu</p>	<p>Échelle : Sites/zones ponctuels(elles) sur l'ensemble du territoire</p>		
<p>Sources de financement mobilisables : /</p>		<p align="center"><i>Ligne électrique à Lomré, Gouvy.</i></p>	

	<p align="center">3.3 Anticiper le développement de parcs éoliens sur le territoire et leur impact sur les paysages</p>	<p align="center">Lien(s) Plan de Gestion PNDO : Mission Paysage - Action 2.3.1</p>	<p align="center">PRIORITÉ : 2</p>
<p>Description :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager une concertation relative à la mise en place d'un « schéma éolien » ou d'une carte de localisations potentielles à l'échelle du parc naturel. - En tenant compte de la ligne de conduite du PNDO, réaliser une cartographie localisant des zones potentielles pour les parcs éoliens, afin d'assurer une vision stratégique et globale de la localisation de ces parcs, prenant en compte les enjeux paysagers. - Adoption du schéma éolien par les 6 communes. 		<p>Lien(s) recommandations : 5.2.3 <u>Éoliennes</u></p>	
<p>Outil(s) à mobiliser : Ligne de conduite PNDO et autres documents existants (SRFB, DEMNA,...).</p>		<p>Porteur de l'action : PNDO</p>	<p>Partenaires : Communes, promoteurs éoliens</p>
<p>Durée : 2 ans</p>	<p>Échelle : Pluricommunale (PNDO)</p>		
<p>Sources de financement mobilisables : Frais de personnel (PNDO)</p>			



3.4 Réflexion et prise de position sur le développement de l'agrivoltaïque

**Lien(s) Plan de Gestion
PNDO :**
Mission Paysage - Action
2.3.1

PRIORITÉ :
1

Description :

- Travail de recherches et de retours d'expériences (prendre connaissance des projets réalisés en Allemagne et en France notamment)
- Prise de position sur la thématique en tenant compte de critères techniques, agricoles, paysagers, environnementaux,...
- Concertation avec les partenaires
- Soumission et adoption d'une ligne de conduite

Lien(s) recommandations :

5.2.9 *Panneaux photovoltaïques sur structure au sol ou suiveur solaire*

Outil(s) à mobiliser : Ligne de conduite PNDO

Porteur de l'action :
PNDO (cellule d'assistance paysagère)

Partenaires :
Communes, CCATM, MUFA

Durée :
1 an

Échelle :
Pluricommunale
(PNDO)



Exemple de projet potentiel.

Sources de financement mobilisables :
Frais de personnel (PNDO)



3.5 Réflexion sur les équipements publics (abris bus, poubelle, bulle à verre,...)

**Lien(s) Plan de Gestion
PNDO :**
Mission Paysage - Action
2.3.2

PRIORITÉ :
2

Description :

- Uniformisation du « mobilier public » pour aboutir à une certaine cohérence et identité sur le parc naturel (lien à faire avec action 1.10 - espaces publics et 1.11 – cœurs de village) :
 - Concertation entre les différentes communes afin de définir « ce vers quoi on souhaite » tendre (et non un catalogue du mobilier existant).
 - Adoption de bonnes pratiques pour de futurs aménagements ou remises aux « normes » des équipements devenus vétustes : style, matériaux, couleurs et autres,...

Lien(s) recommandations :

- 3.1 Auréoles villageoises
- 3.2 Entrées et sorties de villages ou de ville
- 3.3 Noyaux villageois anciens
- 3.4 Noyaux urbains : La Roche-en-Ardenne, Houffalize et Gouvy.

Outil(s) à mobiliser :

Cahiers des charges communaux (marchés publics)

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

Communes

Durée :

4 ans

Échelle :



Pluricommunale
(PNDO)



Sources de financement mobilisables :



Frais de personnel (PNDO)



Abri bus à Bertogne.

	<p>3.6 Mise en place d'un outil d'aide à la décision concernant les enseignes et l'affichage publicitaire</p>	<p>Lien(s) Plan de Gestion PNDO : Mission Paysage - Action 2.3.2</p>	<p>PRIORITÉ : 2</p>
<p>Description :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser le travail d'inventaire sur le territoire (stagiaire) - Mettre en place une ligne de conduite (et particulièrement à proximité des zones d'activité économique ou de loisirs). 		<p>Lien(s) recommandations : 5.2.8 <u>Enseignes et panneaux publicitaires.</u></p>	
<p>Outil(s) à mobiliser : Ligne de conduite</p>	<p>Porteur de l'action : PNDO (cellule d'assistance paysagère et stagiaire)</p>	<p>Partenaires : Communes, SPW Infrastructures</p>	
<p>Durée : 2 ans</p>	<p>Échelle : Pluricommunale (PNDO)</p>	 <p><i>Panneau publicitaire à l'entrée d'un camping..</i></p>	
<p>Sources de financement mobilisables : Frais de personnel (PNDO)</p>			

	3.7 Implantation d'antennes de radiocommunication	Lien(s) Plan de Gestion PNDO : <i>Mission Paysage - Action 2.3.1</i>	PRIORITÉ : 3
Description : <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du cadastre des antennes sur le territoire. - Définir des lignes directrices relatives à leur implantation sur le territoire en identifiant des zones non aedificandi, en tenant compte du nombre de mâts et des incidences de covisibilité, du choix des couleurs, de la végétation existante et des plantations à réaliser, etc. - Adoption par les communes et envoi du document aux opérateurs de téléphonie. 		LIEN(S) RECOMMANDATIONS : <u>5.2.2 Antennes « GSM » et « radio »</u>	
Outil(s) à mobiliser : Ligne de conduite, Système d'information géographique (SIG)	Porteur de l'action : PNDO (cellule d'assistance paysagère et stagiaire)	Partenaires : Opérateurs de télécommunications, Communes	
Durée : 2 ans	Échelle : Pluricommunale (PNDO)	 <p><i>Pylône et antennes à proximité de La Roche-en-Ardenne</i></p>	
Sources de financement mobilisables : Frais de personnel (PNDO)			

	3.8 Répertoire des moulins et des sites potentiels au niveau hydroélectrique.		Lien(s) Plan de Gestion PNDO : <i>Mission : innovation et expérimentation</i>	PRIORITÉ : 3
Description : <ul style="list-style-type: none"> - Cadastre et repérages des moulins - Evaluation le potentiel de production électrique des moulins dans le strict respect du patrimoine (en tenant compte de la préservation et la valorisation des murs en pierre sèche). - Encourager des partenariats publics-privés (avec commune) pour la mise en œuvre. 		Lien(s) recommandations : 2.5 <u>Pour demain</u> : Tirer parti du statut de « parc naturel » octroyé à cette région pour faire des « deux Ourthes » un territoire écologique pilote associant à l'idéal de préservation des valeurs paysagères celui de la mise en œuvre des énergies renouvelables		
Outil(s) à mobiliser : Ligne de conduite, Système d'information géographique (SIG)		Porteur de l'action : CR Ourthe	Partenaires : PNDO, APPER, GAL Pays Ourthe.	
Durée : 4 ans	Échelle : Pluricommunale (PNDO)	 <p style="text-align: center;"><i>Moulin de la Gottale à Lavacherie, Sainte-Ode.</i></p>		
Sources de financement mobilisables : Programme d'actions CRO				

AXE 4 – METTRE EN SCENE LE PAYSAGE, UNE RESSOURCE ECONOMIQUE Á PRÉSERVER ET DÉVELOPPER

TOURISME/CULTURE



4.1 Réouvertures de points de vue.

**Lien(s) Plan de Gestion
PNDO :**
Mission Paysage - Action
2.3.4

PRIORITÉ :
1

Description :

- En collaboration avec les syndicats d'initiatives locaux, identification d'anciens points de vue aujourd'hui « fermés » sur des chemins de promenades balisées mais aussi éventuellement sur des routes à attrait touristique.
- Dégagement et débroussaillage des points de vue et le cas échéant, installation de bancs.
- Profiter de cette action pour recréer des habitats favorables aux reptiles (tas de branches, pierriers,...).

Lien(s) recommandations :

- 3.4 Noyaux urbains
- 4.3.1 Ruisseaux et rivières
- 4.3.3 Zones humides et plaines alluviales

Outil(s) à mobiliser :

/

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

SI/MT, CCATM/CLDR, DNF, CRO,
Communes, Province.

Durée :

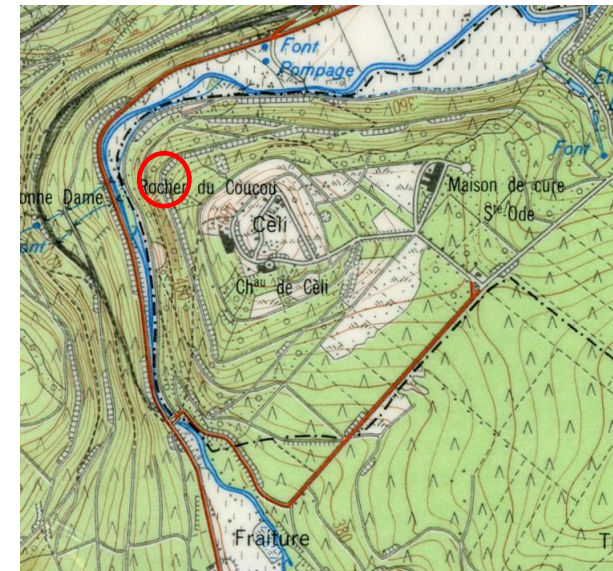
3 ans

Échelle :

Pluricommunale
(PNDO)

Sources de financement mobilisables :

Frais de personnel (PNDO + communes – service travaux).
Projet Interreg VI – Horizon Climatic



Exemple d'un point de vue potentiel sur le rocher du Coucou, vallée de l'Ourthe occidentale entre Basseilles et Lavacherie.



4.2 Réalisation d'une publication sur les « plus beaux paysages » du PNDO.

**Lien(s) Plan de Gestion
PNDO :**
Mission Dév. éco - Action
1.2.3 et 2.2.3

PRIORITÉ :
1

Description :

- Sélection de 4-5 paysages identitaires et remarquables sur chaque commune.
- Photographies sur place
- Rédaction et mise en page (en interne) d'un carnet à destination du grand public et des touristes.
- Traduction en néerlandais.
- Impression et diffusion (versions numérique et papier).
- Commercialisation via opérateurs touristiques locaux.

Lien(s) recommandations :

2.6 Sensibilisation : Informer et sensibiliser les habitants, les élus, les touristes, les membres d'administration et de commissions diverses ainsi que tout acteur du paysage à la bonne compréhension, préservation et valorisation des paysages du territoire, ainsi que sur le rôle qu'ils jouent vis-à-vis du paysage, de sa qualité, de sa diversité et de sa lisibilité.

Outil(s) à mobiliser :

Publication touristique

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

Syndicats d'initiative, Maisons du Tourisme, CCATM/CLDR.

Durée :

2 ans

Échelle :

Pluricommunale
(PNDO)

Sources de financement mobilisables :

Frais de personnel (PNDO).
Frais de traduction (voir via opérateurs touristiques).



Paysage à proximité de Sommerain-Hallonru.



4.3 Randonner dans le Parc naturel des deux Ourthes ?

**Lien(s) Plan de Gestion
PNDO :**
Mission Dév. éco - Action
2.2.1 et 2.2.3

PRIORITÉ :
1

Description :

- Sélection de 4-5 promenades par commune ou territoires touristiques (SI/MT) axées sur la découverte des paysages du territoire
- Rédaction et mise en page (en interne) d'une publication (carte ou « mini » topoguide).
- Traduction en néerlandais.
- Impression et diffusion (versions numérique et papier).
- Commercialisation via opérateurs touristiques locaux.

Lien(s) recommandations :

2.6 Sensibilisation : Informer et sensibiliser les habitants, les élus, les touristes, les membres d'administration et de commissions diverses ainsi que tout acteur du paysage à la bonne compréhension, préservation et valorisation des paysages du territoire, ainsi que sur le rôle qu'ils jouent vis-à-vis du paysage, de sa qualité, de sa diversité et de sa lisibilité.

Outil(s) à mobiliser :

Publication touristique

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

Syndicats d'initiative, Maisons du Tourisme.

Durée :

2 ans

Échelle :

Pluricommunale
(PNDO)



Sources de financement mobilisables :

Frais de personnel (PNDO).
Projet PWDR – Destination PNDO



4.4 Valorisation d'affleurements rocheux d'envergure

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Pat. naturel - Projet 4.3
Mission sens./éduc. – Objectif 1

PRIORITÉ :
2

Description :

- Concertation avec les opérateurs touristiques afin de mettre en valeur certains sites d'envergure ayant des intérêts paysagers et écologiques :
 - Dans le cadre des cartes touristiques existantes (à renouveler), de nouvelles publications, sur des sites web et applications mobiles (type Cirkwi, Sitytrail,...), bases de données HADES/PIVOT, etc.
 - Installation de panneaux didactiques/tables d'interprétations.
- Dialoguer avec le secteur des carriers et de « sport-aventure » pour mettre en place des aménagements favorables à la biodiversité et aux paysages. Envisager des journées de découvertes à destination du grand public.

LIEN(S) RECOMMANDATIONS :

4.3.4 Carrières et grandes parois rocheuses

Outil(s) à mobiliser :

/

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

Syndicats d'initiative, Maisons du Tourisme, Carriers du territoire, Natagora.

Durée :

3 ans

Échelle :

Pluricommunale
(PNDO)

Sources de financement mobilisables :

Frais de personnel (PNDO).
Projet Interreg VI – Sous nos pieds



Carrière de Cielle – La Roche-en-Ardenne



4.5 Développement d'un circuit vélo "paysage" reliant les sites majeurs du territoire du PNDO

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Dév. Éco - Action 3.2.1

PRIORITÉ :
2

Description :

- Etude et conception de plusieurs itinéraires de randonnée à vélo. Ceux-ci seront conçus selon une sélection qualitative avec la mise en place de critères chiffrables : un minimum de voirie importante (en %), variété des paysages le long du parcours, un minimum d'équipements et de mobiliers existants, hébergement possible à chaque étape, service de voyage sans bagages, etc. De plus, cette étude sera réalisée en étroite collaboration avec les opérateurs touristiques locaux.

- Promotion et commercialisation du produit touristique. Celle-ci se fera au travers de plusieurs outils de communication : carte touristique, dépliant promotionnel, supports numériques, participation à des salons du tourisme, etc.

- Aménagement de sites paysagers sur les itinéraires avec 2 tables d'orientation par commune.

Lien(s) recommandations :

2.6 Sensibilisation

5.1.2 Voiries locales et bords de route

5.1.3 RAVeL

Outil(s) à mobiliser :

Réseau point-nœuds

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

Syndicats d'initiative, Maisons du Tourisme, CGT, Province du Luxembourg, GAL Pays de l'Ourthe

Durée :

3 ans

Échelle :

Pluricommunale
(PNDO)

Sources de financement mobilisables :

Financement PWDR (mesures 16.3 et 7.5).



Illustration du réseau point-nœuds.



4.6 Optimiser et diversifier les produits « promenades » du territoire

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Dév. Éco - Action 2.1.1

PRIORITÉ :
2

Description :

- Concertation préalable entre les différents acteurs touristiques (SI-MT) du territoire en vue d'optimiser et diversifier les produits « randonnées » du Parc naturel des deux Ourthes.

- Propositions de mise en œuvre :
- Eviter la suroffre de randonnées, sélection qualitative par territoire touristique.
- Mieux prévoir l'entretien des chemins et du balisage (et tenter d'uniformiser au maximum les balises).
- Renforcer la thématique « paysages » de certaines promenades (publications et équipements) ;
- Compléter l'équipement de certains sites touristiques « phares » (panneaux didactiques, informations touristiques,...).
- En collaboration avec des agences privées ou des particuliers, créer une offre de week-ends thématiques autour des éléments forts du territoire (concevoir et proposer des « packs thématiques ») : Paysage & Nature, Culture & Patrimoine,...

Lien(s) recommandations :

4.1.7 Chemins agricoles et bords de route
4.2.5 Chemins forestiers et bords de route

Outil(s) à mobiliser :

Promenades balisées existantes

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

Syndicats d'initiative, Maisons du Tourisme, CGT, Province du Luxembourg, Tours opérateurs, CLDR Gouvy

Durée :

5 ans

Échelle :

Pluricommunale
(PNDO)

Sources de financement mobilisables :

- Demande de subside au CGT.





4.7 L'art dans le paysage

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Dév. rural : Objectif 8 et
Projet 9.1

PRIORITÉ :
2

Description :

- Promouvoir la création d'œuvres artistiques dans les projets d'aménagements publics : sensibilisation et collaboration avec les communes, des projets issus de PCDR, le secteur touristique et d'autres initiatives.
- Valoriser les initiatives dans le cadre de la communication générale du PNDO (magazine, site eb,...).
- Promouvoir les artistes locaux : réaliser une base de données de contacts potentiels, présence aux fêtes du parc naturel, etc.

Lien(s) recommandations :

2.5 Pour demain

Outil(s) à mobiliser :

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

Syndicats d'initiative, Maisons du Tourisme, CGT, Province du Luxembourg, Centres culturels, Centres d'expression et de Créativité.

Durée :

5 ans

Échelle :

Pluricommunale
(PNDO)

Sources de financement mobilisables :

- Appel à projets divers.
- Commission des arts de Wallonie



Œuvre artistique à Orti, Sainte-Ode.

AXE 5 – IMPLIQUER ET SENSIBILISER AUX VALEURS DES PAYSAGES

COMMUNICATION / SENSIBILISATION / CONNAISSANCE



5.1 Mieux communiquer sur les actions, activités et les outils du PNDO par rapport aux instances communales, à nos partenaires et au grand public.

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Paysage - Action 2.3.1

PRIORITÉ :
1

Description :

- Poursuivre les actions existantes et les perfectionner tout en incluant les nouvelles technologiques de l'information et de la communication (magazine papier et numérique, site web, réseaux sociaux,...).
- Interroger les différents publics par rapport à leurs attentes (enquête ?) et mettre en place des initiatives pouvant y répondre.
- Organiser une séance d'information (annuelle ?) pour les équipes des services d'urbanisme du territoire sur la mise en œuvre de la charte et les autres actions liés aux paysages et l'aménagement du territoire.
- Utiliser à bon escient le futur espace dédié au grand public prévu dans le cadre du projet de la rénovation de la maison du PNDO.

Lien(s) recommandations :

- 2.2 Objectifs généraux – Mettre en œuvre la charte paysagère
- 2.6 Sensibilisation

Outil(s) à mobiliser :

Outils de communication du PNDO (papiers/numériques) : site web, réseaux sociaux, newsletter, bulletins communaux, publications PNDO,...

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

Communes, Partenaires PNDO, grand public

Durée :

Continue

Échelle :

Pluricommunale (PNDO)

Sources de financement mobilisables :

Frais de fonctionnement (PNDO)



Assemblée Générale du PNDO.



5.2 Soutenir et maintenir une agriculture locale et durable.

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission D ev. Rural – Objectif 4

PRIORIT  :
1

Description :

- Valoriser ce type d'agriculture qui est plus compatible avec la conservation des paysages (p tures), le renforcement du r seau  cologique, la protection des sols et des eaux... au travers de diff rentes actions de communication et de sensibilisation :

- Promotion des produits locaux et des circuits courts (communication sur l'offre disponible et les lieux d'approvisionnement aupr s du grand public,...) ;
- Communiquer davantage la mise en  uvre de M thodes Agro-Environnementales (via Natagriwal), sur des pratiques agro cologiques et agroforesti res, ainsi que des d marches respectueuses de la biodiversit  et des paysages d j  mises en place sur le territoire et/ou les territoires voisins.
- Mettre en place des visites de fermes afin de faire mieux connaitre le m tier et promouvoir une agriculture locale de qualit .
- Cr er un groupe de travail agricole local (type plateforme d' changes) afin de r unir les acteurs du monde rural
- Organiser des journ es de sensibilisation et de formation dont notamment une s ance d'information pour les communes ( lus, employ s, etc.) sur comment g rer ses terres agricoles.
- ...

Lien(s) recommandations :

4.1.1 P tures, pr s de fauche et cultures

Outil(s)   mobiliser :

Outils de sensibilisation/communication

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

FWA, SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Natagriwal, FRW, MUFA, agriculteurs du parc naturel, GAC , ADL, SI,...

Dur e :

Continue

 chelle :

Pluricommunale (PNDO)

Sources de financement mobilisables :

Frais de fonctionnement (PNDO)



F te du PNDO   Rogery, Gouvy.



5.3 Améliorer l'encadrement, la sensibilisation des organisateurs de camps de mouvements de jeunesse sur les valeurs du territoire.

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Sensibilisation - Projet 5.1

PRIORITÉ :
1

Description :

- Réaliser une plaquette d'information de sensibilisation par rapport au territoire du Parc naturel en mettant l'accent sur les valeurs du territoire, la qualité de ses ressources, etc.
- S'inspirer d'initiatives existantes (CRO, boîte à camps, etc.).
- Diffusion et sensibilisation via les « Monsieur Camps », les propriétaires de terrains de camps, le DNF, etc.

Lien(s) recommandations :

4.1.1 Pâtures, prés de fauche et cultures

Outil(s) à mobiliser :

Se baser sur outils existants

Porteur de l'action :

PNDO

Partenaires :

CRO, DNF, Communes, Mouvements de jeunesse.

Durée :

2 ans

Échelle :

Pluricommunale
(PNDO)

Sources de financement mobilisables :

Frais de fonctionnement (PNDO)





5.4 Élargir l'offre en activités 'Nature – Paysages'

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Sensibilisation - Projet 5.1

PRIORITÉ :
2

Description :

- Dans le cadre du programme d'actions « éducation », renforcer l'offre d'activités dédiées aux paysages : stages spécifiques, ateliers culturels, visites guidées, chantiers de gestion « jeunes », etc.
- Associer systématiquement les écoles et les mouvements de jeunesse.

Lien(s) recommandations :

- 2.2 Objectifs généraux – Mettre en œuvre la charte paysagère
- 2.6 Sensibilisation

Outil(s) à mobiliser : /

Porteur de l'action :
PNDO

Partenaires :

Durée : continu

Échelle : PNDO



Visite du territoire par des étudiants en Gestion de l'Environnement, ULB, 2019.

Sources de financement mobilisables :

Frais de fonctionnement (PNDO)



5.5 Organiser un workshop « paysages »

Lien(s) Plan de Gestion PNDO :
Mission Sensibilisation – Objectif 4

PRIORITÉ :
3

Description :

- Mettre en place une journée de travail et d'échanges sur la thématique des paysages avec tous les partenaires du territoire : contrat rivière, Communes, FRW, MUFA, RW, SI, MT...

Lien(s) recommandations :

2.2 Objectifs généraux – Mettre en œuvre la charte paysagère
2.6 Sensibilisation

Outil(s) à mobiliser : /

Porteur de l'action :
PNDO-MUFA

Partenaires :
FRW

Durée :
Annuelle

Échelle :
Pluricommunale
(PNDO)

Sources de financement mobilisables :
Frais de fonctionnement (PNDO)



*Séminaire sur la gestion multifonctionnelle des forêts ardennaises
à Beauplateau (Sainte-Ode)*



5.6 Conception d'un « observatoire photographiques des paysages » (OPP) axé sur l'évolution des paysages liés aux changements climatiques

Lien(s) Plan de Gestion PNDO : : Mission Sensibilisation – Objectif 4

PRIORITÉ : 1

Description :

- Elaboration d'une méthodologie commune pour construire l'OPP.
- Organiser des campagnes photographiques.
- Concevoir des outils d'animations pédagogique, notamment en direction des scolaires avec la mise en place d'animations.
- Echanger et Communiquer sur la mise en œuvre de l'observatoire photographique.

Lien(s) recommandations :

2.2 Objectifs généraux – Mettre en œuvre la charte paysagère
2.6 Sensibilisation

Outil(s) à mobiliser : Plateforme web

Porteur de l'action :
PNDO

Partenaires :

Partenaires projet Interreg Grande Région, Clubs photos, Cercles historiques, SI, communes

Durée :
4 ans

Échelle :
Lieux ponctuels sur le territoire du Parc

Sources de financement mobilisables :
Projet Interreg VI – Horizont Climatic



Amberloup - panorama (pâturage et village) – 1943

ANNEXES : ACRONYMES

- ADL : Agence de Développement Locale
- APPER : Association pour la Promotion des Energies Renouvelables.
- AWaP : Agence wallonne du Patrimoine
- AWAf : Association pour la promotion de l'agroforesterie en Wallonie et à Bruxelles
- CCATM : Commission Consultative en Aménagement du Territoire et en Mobilité
- CGT : Commissariat Général au Tourisme
- CLDR : Commission Locale de Développement Rural
- CoDT : Code du développement territorial
- CRO : Contrat Rivière Ourthe
- DEMNA : Département de l'Étude du milieu naturel et agricole
- DNF : Département de la Nature et des Forêts
- FRW : Fondation Rurale de Wallonie
- FWA : Fédération Wallonne de l'Agriculture
- GAC : Groupement d'Achat en Commun
- GAL : Groupe d'Action Locale
- GISER : Gestion Intégrée Sol – Erosion – Ruissellement
- GCU : Guide Communal d'Urbanisme
- IDELUX : Intercommunale de Développement Economique Durable de la Province de Luxembourg
- MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatique
- MT : Maison du Tourisme
- MUFA : Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne
- MURLA : Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne
- PCDR : Programme Communal de Développement Rural
- PNDO : Parc Naturel des Deux Ourthes
- RND : Ressources Naturelles Développement
- SAR : Sites à réaménager
- SDC : Schéma de Développement Communal
- SDP : Schéma de Développement Pluricommunal
- SI : Syndicat d'Initiative
- SIG : Système d'Information Géographique
- SOL : Schéma d'Orientation Local
- SPW : Service Public de Wallonie
- SRFB : Société Royale Forestière de Belgique